



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 3 septembre 2020
N°124

Bruno LE MAIRE

Merci Monsieur le président. Je vous propose de répondre aux différents orateurs et présidents de groupe et laisser ensuite Olivier DUSSOPT répondre aux questions qui suivront.

Je partage la frustration exprimée par Sebastien JUMELLE sur le temps mais je pense que nous aurons d'autres occasions dans les commissions de revenir sur la mise en œuvre de ce plan qui représente, je le redis, une somme absolument considérable. On a perdu depuis quelques mois la notion des chiffres mais le million d'euros s'est transformé en milliard. Là où on pouvait passer 3 heures à savoir où on affectait 1 million d'euros, on va passer 5 minutes à savoir où on affecte 10 milliards. Donc je voudrais juste qu'on reprenne la mesure des choses. C'est un plan qui est considérable. On a cette première audition qui est évidemment très importante. Il se trouve que ma journée est chargée donc je ne peux pas y consacrer le temps que j'aurais souhaité mais je reviendrai autant que nécessaire devant les commissions qui le souhaiteront pour la mise en œuvre de ce plan et son exécution qui est à mes yeux le plus important. Monsieur le président de la Commission des finances, d'abord je veux vous remercier d'avoir annoncé que vous voteriez le Plan de relance qui sera dans une mission spécifique, et je comprends parfaitement que c'est un engagement qui ne porte que sur la mission du plan de relance, mais je pense que c'est un geste politique fort dont je tiens à vous remercier. S'agissant de la vitesse d'exécution du plan, c'est un enjeu majeur. Moi je vois tous ceux qui nous disent vous auriez dû mettre 200 milliards d'euros, 300 milliards d'euros. La réalité c'est que nous nous fixons comme objectif de décaisser 30 % des 100 milliards en 2021. Et c'est un objectif très ambitieux. Les fonds sont votés pour deux ans, la mission Relance porte sur deux ans, mais il est évident qu'il y aura du décaissement aussi en 2023 ou en 2024. Tout ne va pas être décaissé en deux années. Donc nous nous fixons comme objectif 30 % de décaissement des 100 milliards d'euros en 2021. Un mot sur cette question qui vous anime tous et qui est légitime sur conditionnalités et contreparties. Je ne suis pas favorable à la conditionnalité, je suis favorable aux contreparties. La conditionnalité c'est un frein à l'exécution du plan. Le temps que vous vérifiez que les conditions sont remplies pour apporter de l'argent à telle PME qui en a besoin ou à tel groupe qui veut investir, il est déjà trop tard et la crise a fait son effet. En revanche, que nous demandions des contreparties, ça me paraît légitime. Et je vois des contreparties de trois ordres. Les premières elles sont environnementales. Je rappelle que nous l'avons déjà fait quand nous devons apporter notre soutien à Air France. Nous avons demandé des contreparties environnementales mais qui ne sont pas du tout du vent. Quand on dit qu'il faut supprimer les lignes intérieures quand il y a une alternative par le train à moins de 2h30, je peux vous garantir que quand derrière vous allez discuter de la suppression de la ligne Paris-Bordeaux ce n'est pas si simple que ça. Il y a des personnes que ça pénalise, il y a des activités économiques qui sont pénalisées, il y a des salariés qui sont inquiets. Donc ne pensons pas qu'on peut rayer comme ça d'un trait de plume et que les choses sont aussi simples. Mais les conditionnalités environnementales, nous en avons mises. Je suis prêt à en discuter avec vous dans le cadre du débat parlementaire. Le deuxième type de contreparties, je le redis, qui me paraît très important, c'est les accords d'intéressement et de participation. Ça rejoint les questions qui m'ont été posées par un certain nombre d'entre vous sur la meilleure rémunération des salariés. Si une entreprise retrouve un peu de couleurs grâce au soutien de l'Etat, il est légitime qu'on lui demande d'avoir signé un accord d'intéressement ou de participation.

Enfin le troisième volet contreparties auquel je crois beaucoup, je le redis, c'est la gouvernance d'entreprise. Profitons de cette crise qui change beaucoup la donne pour regarder différemment la gouvernance des entreprises. On l'a fait évoluer avec la majorité dans le cadre de Pacte. Je pense que nous pouvons aller plus loin, notamment je le redis sur l'égalité entre les femmes et les hommes. S'agissant des réformes, moi je suis favorable évidemment à ce que nous poursuivions les réformes. Je pense par exemple à la réforme d'Action logement ou à la réforme des retraites. Et je rappelle que l'Union européenne, dans le décaissement de ses 40 milliards d'euros, veillera à ce que la France maintienne un certain nombre de réformes structurelles. Il n'y a pas de droit de veto, le Président de la République a obtenu qu'il n'y ait pas de droit de veto de la part des Etats membres, mais je pense qu'il est préférable de poursuivre le train des réformes. S'il y a une autre crise, comment est-ce qu'on fait face ? C'est une question absolument essentielle qui explique aussi une grande partie de notre stratégie. Moi j'entends certains commentateurs qui ne sont évidemment pas aux manettes, qui ont l'argent facile et vous disent "100 milliards ce n'est rien. C'est encore Bercy qui a joué petit jeu, on aurait dû mettre 200". Pourquoi pas 300, pourquoi pas 400 ? 100 c'est exactement le montant de ce qui a été perdu en point de PIB 4 points de PIB, 25 milliards d'euros le point, 100 milliards d'euros de perdus. Donc il est cohérent et responsable de mettre 100 milliards d'euros. Ces 100 milliards d'euros et ils vont créer de la dette et je comprends parfaitement l'inquiétude d'un certain nombre de Français qui nous disent "Où est-ce que vous trouvez l'argent ?" L'argent c'est de l'emprunt, c'est de la dette. Alors ceux qui nous disent "Ce n'est pas 100 qu'il faut mettre, c'est 200", ils ont une certaine cohérence que je reconnais bien volontiers, c'est les mêmes qui vous disent on ne remboursera pas la dette. Mais nous rembourserons cette dette et nous avons aujourd'hui décidé de cantonner la dette, de la

rebourser au même rythme que nos voisins allemands, ce qui nous permettrait, le cas échéant, s'il devait y avoir une deuxième pandémie d'ici 3 ans, 5 ans, 10 ans, que sais-je, d'avoir rechargé nos batteries financières et de pouvoir à nouveau protéger nos emplois et protéger nos entreprises. Cela s'appelle la responsabilité. Enfin moi j'admire beaucoup, je dois dire, tous ceux qui vous expliquent que jamais les taux d'intérêt ne remonteront. Ce sont en général ceux qui n'ont pas les manettes entre les mains parce que quand vous avez les manettes entre les mains vous ne jouez pas avec l'avenir des Français et vous ne faites pas de pari aussi hasardeux que de déclarer de manière péremptoire que jamais les taux d'intérêt ne remonteront. S'il y a bien une chose que j'ai apprise pendant cette crise, c'est l'humilité. Il faut faire attention aux décisions que nous prenons et veiller à ne pas engager les générations futures sur des certitudes qui sont en fait des approximations. Enfin sur l'endettement sans limites, je vous le dis, je pense que nous avons fait un choix qui est responsable. 100 milliards d'euros, 4 points de PIB, l'équivalent de la crise, ça nous paraît le bon calibrage pour répondre. Laurent MARTIN sur le décaissement et le suivi, c'est Olivier DUSSOPT qui vous répondra. Je pense que c'est un point absolument clé donc Olivier DUSSOPT rentrera dans le détail du décaissement et du suivi. Thomas MINIÉ sur la relocalisation des industries de santé, c'est un enjeu absolument stratégique pour les Français qui ont découvert avec stupéfaction qu'un certain nombre de principes actifs nous n'en disposions plus. Nous ne pouvions plus produire nous-mêmes alors que nous avons une industrie pharmaceutique de tout premier plan. Donc nous allons soutenir l'investissement pour la sécurisation des secteurs stratégiques, dont le secteur de la santé, pour permettre la production de produits de santé jugés prioritaires médicaments, dispositifs médicaux, diagnostic in vitro, composants stratégiques, y compris des composants qui sont liés à la covid-19. Nous allons aussi renforcer les outils capitalistiques à l'industrialisation des industries de santé. Nous mettrons en place un appel à manifestation d'intérêt doté de 120 millions d'euros pour identifier les projets d'investissement pour la production de médicaments et pour permettre la relocalisation de production de principes actifs. Il y a 120 millions d'euros spécifiquement dédiés à la relocalisation d'activités industrielles liées aux médicaments. Nous avons engagé des travaux avec Seqens, UPSA, Sanofi avec comme objectif d'ici trois ans que la France soit en mesure de produire, conditionner et de distribuer du paracétamol, pour vous donner un exemple très concret de nos ambitions. Daniel LABARONNE, vous avez posé une question que beaucoup d'autres députés, je pense, poseront comment mobiliser les 100 milliards d'euros d'épargne des Français ? C'est, ça n'a échappé à personne, l'équivalent de ce que nous mettons sur la table pour le plan de relance, donc c'est un enjeu absolument essentiel. Nous avons d'abord pris un certain nombre de mesures pour inciter les Français à dépenser leur argent. Ce que nous avons fait sur l'industrie automobile avec la prime à la conversion, la prime sur le véhicule électrique a exceptionnellement bien marché. Les 200 000 voitures au titre de la prime à la conversion sont parties en un mois et demi. Le nombre de véhicules électriques vendus a fortement augmenté et nous avons vendu plus de voitures en juin 2020 qu'en juin 2019. Donc il y a eu plus qu'un rattrapage. Nous allons également mettre en place un label Relance pour permettre aux épargnants d'identifier les placements collectifs qui sont les plus à même de renforcer les fonds propres des entreprises françaises. Ça sera notamment le cas dans les assurances vies de façon ce qu'un épargnant sache qu'il y a effectivement des produits qui vont directement participer à la relance de l'économie. Ce qui suppose au passage un assouplissement d'un certain nombre de règles qui pèsent sur l'assurance vie, c'est la négociation sur le vade (phon). J'ai appelé le vice-président de la commission européenne Valdis DOMBROVSKIS pour lui demander d'accélérer les travaux sur Solva 2 qui sont absolument stratégiques pour que les épargnants investissent dans l'économie réelle, parce qu'aujourd'hui, c'est tellement pénalisant pour les assureurs d'investir dans l'économie réelle. Parce qu'il faut, qu'il faut qu'en contrepartie de ça, ils mettent l'équivalent en fonds propres autour de plus de 30 % que du coup, ils ne le font pas. Il faut qu'on baisse ce ratio pour inciter les assureurs à aller vers l'économie réelle. Enfin, ma troisième réponse là-dessus, c'est la confiance et l'assurance que n'augmenteront pas les impôts des Français. Si vous voulez que les Français dépendent l'épargne de précaution qu'ils ont mis sur leur livret A voir sur leur compte courant, il faut leur garantir que vous ne reprendrez pas d'une main, ce que vous leur avez donné de l'autre. Aucune augmentation d'impôts dans les deux années qui viennent. Véronique LOUWAGIE, deux points très importants. Le premier, c'est sur les entreprises fermées.

Nous maintenons le chômage partiel avec zéro reste à charge pour toutes les entreprises qui sont fermées administrativement, dont les discothèques. Il faut qu'on réfléchisse effectivement, pendant ce temps-là où on amortit le choc à ce que nous faisons ensuite. Il y a un certain nombre de secteurs d'activité où, très honnêtement, je ne sais pas comment est-ce que la demande va repartir, l'activité va repartir ? Il y a une discothèque. Il y a de manière tout à fait stratégique le transport aérien. Ce transmanche qui me tient très à cœur et qui vous tient très à cœur, ainsi qu'à Sébastien JUMEL. Les entreprises de transport de voyageurs sont celles qui ont été parmi les plus touchées par la crise, que ce soit le bateau, le ferroviaire ou l'avion. Nous avons mis en place des soutiens massif via les PGE pour ces entreprises. Mais j'ai parfaitement conscience que s'agissant de Brittany Ferries, il y a une difficulté majeure. J'ai donc demandé au CIRI Comité interministériel qui est chargé des restructurations industrielles de se saisir immédiatement du dossier. Je lui ai demandé d'apporter des réponses concrètes aux administrateurs de Brittany Ferries. Je vous indique que nous sommes prêts à soutenir l'entreprise dès que le diagnostic aura été fait par le CIRI pour bâtir un modèle qui soit économiquement viable sur le long terme. Nous soutiendrons Brittany Ferries. C'est un enjeu effectivement absolument majeur, notamment pour la Bretagne et la Normandie. Jean-Noël BARROT, s'agissant des emplois des jeunes, je rappelle que nous avons mis en place toute une série de dispositifs à hauteur de 6 milliards d'euros, dont les deux plus significatifs sont la prime de 4 000 euros et la prime à l'apprentissage. S'agissant du rôle des territoires, il est absolument essentiel. Et là aussi, je veux être très concret et pragmatique avec vous. Nous n'arriverons pas à trouver 100 milliards d'euros de projets nouveaux dans les communes, dans les départements ou dans les régions, et en particulier dans les communes. Donc, qu'est-ce que nous allons faire ? Lorsqu'il y a une commune qui a un projet, par exemple près de chez moi, au Pays basque, une commune qui voudrait refaire un barrage qui doit être consolidé. Le projet est disponible. L'appel d'offres était passé, mais il n'y a pas d'argent. On ne va pas aller chercher un nouveau projet dans cette commune. On

va, par l'intermédiaire des préfets, des sous-préfets à la relance, faire émerger des projets qui aujourd'hui n'ont pas les financements nécessaires et on va leur apporter les financements nécessaires pour que les travaux démarrent. Si vous avez des grandes villes qui ont des projets de pistes cyclables ou de rénovation thermique de leurs bâtiments, c'est le cas à Paris et j'ai reçu Anne HIDALGO qui m'a dit qu'elle avait un grand plan de rénovation énergétique des bâtiments, la petite ceinture, ceux qui sont en brique. On ne va pas dire à Mme HIDALGO écoutez, vous avez déjà votre projet, vous le financez vous-même, on va en trouver un autre. Le temps qu'on en trouve un autre, la crise sera passée et nous n'aurons pas été efficace. Je préfère participer au financement de ces projets qui sont existants pour que ça accélère les travaux. Ça concerne l'emploi, s'accélère l'embauche et ça fasse baisser le chômage. S'agissant de Valérie RABAULT, du débat entre offre et demande. Vous me permettrez de ne pas partager ni votre diagnostic ni votre analyse du plan que nous avons mis en place. Vous vous référez à l'Insee et vous avez raison. Mais qu'est-ce que montre l'Insee ? Elle montre que le choc de la crise a été absorbé à près de 50 % par les entreprises, à plus de 50 % par l'État, mais que les ménages ont été protégés et que de tous les pays de l'OCDE, la seule étude de l'OCDE, la France, est le pays qui a le plus protégé le pouvoir d'achat des ménages. Donc il est un peu paradoxal d'avoir dépensé beaucoup d'argent pour protéger le pouvoir d'achat des ménages, ce qui était une bonne décision, une sage décision. Et puis réemployés encore autant d'argent pour soutenir la demande.

Nous avons fait le choix d'intervenir le plus tôt possible pour éviter le drame de centaines de milliers de licenciements et pour protéger l'emploi. Est-ce que tout cela va évoluer ? Oui, et on en a conscience. Et ce que disent certains d'entre vous sur la précarité des banques alimentaires, je le vois. Je suis en contact avec les banques alimentaires. Je sais qu'elles accueillent toujours plus de public et des personnes qui n'avaient jamais fréquenté les banques alimentaires. Par conséquent, si à un moment ou à un autre on s'aperçoit que voilà, il faut soutenir davantage, il faut aider sur le terrain. On le fera bien sûr. Mais la meilleure façon de répondre à ce défi, c'est de créer des emplois. Je rappelle que le taux de pauvreté en France est autour de 14 %. Et que le taux de pauvreté des chômeurs, il est de 37 %. Donc la meilleure façon de répondre à ce défi, c'est de protéger l'emploi comme nous l'avons fait, et de créer de nouveaux emplois. Et quand on dit qu'il n'y a rien pour la demande, j'estime par conséquent que lorsqu'on met 30 milliards d'euros au chômage partiel, c'est du soutien à la demande. Et c'est ça la cohérence de notre position. Valérie fixe sur les transformations des PG en OC, en obligations convertibles. Alors, ce ne sera pas une transformation, mais nous mettrons sur pied effectivement des obligations convertibles et des prêts participatifs. Ils seront mis en place par Bpifrance et cela permettra d'apporter des quasi fonds propres aux entreprises. Charles de COURSON. Sur le rétablissement de la confiance, je pense avoir répondu en vous indiquant que cela suppose d'avoir un cap très clair pas d'augmentation d'impôts, un soutien à l'emploi et aux entreprises, une transformation du modèle économique pour que les Français sachent où nous allons. S'agissant du calendrier, je tiens à insister sur le fait que beaucoup des dispositifs qui ont été votés en PLF sont déjà disponibles. Ma prime Rénov, par exemple, partie du dispositif par son intégralité, est disponible dès maintenant. Le plan jeune est disponible dès maintenant. Les entreprises peuvent s'en servir tout de suite. S'agissant de la compensation en pôle production, je pense que Olivier DUSSOPT vous répondra. Eric COQUEREL. Le point de désaccord, évidemment que j'avais avec vous, c'est que nous ne faisons rien sur le chômage. Je le redis maintenant quand on ne met pas 100 milliards d'euros sur une politique, on a l'impression qu'on ne fait rien. Enfin, quand même 30 milliards d'euros sur le chômage partiel, j'estime que c'est tout à fait significatif. S'agissant des ménages les plus modestes, je rappelle que nous avons mis un demi-milliard d'euros sur l'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire. Il y a un sujet très spécifique sur les étudiants qui me préoccupent. Donc, nous avons pris la décision de ramener le prix du repas universitaire à 1 euro au lieu d'un peu plus de 3 euros. Nous allons accélérer le programme sur les logements étudiants parce que je pense que ça fait partie des populations qui peuvent être les plus touchées par la crise et auxquelles il faut évidemment tendre la main. La question sur la culture. Je rappelle que nous mettons 2 milliards d'euros sur la culture. Quant à l'idée à laquelle je veux tordre le cou, comme quoi les aides ne bénéficieraient pas aux PME, notamment sur les impôts de production. Je vous invite à aller, par exemple dans la vallée de l'Arve discuter avec les PME du décolletage et vous irez leur demander si la baisse d'impôt de production n'est pas vitale pour eux. C'est vital. Simplement parce que si vous avez quelques kilomètres plus loin, en Suisse, les impôts de production sont beaucoup plus faibles et que le risque de délocalisation, il est important. Donc, non, les impôts de production que nous avons baissés ne bénéficient pas qu'aux grandes entreprises, ils bénéficient aux PME. Nous aurions pu faire un choix différent. Il était beaucoup plus simple techniquement pour nous, c'était de supprimer la C3S.

On ne l'a pas fait justement parce que ça aurait davantage bénéficié aux grandes entreprises plutôt qu'au secteur industriel. Vincent LEDOUX. Sur les changements de la vie quotidienne, je pourrais vous citer la rénovation énergétique, le développement de l'offre de trains, les pistes cyclables. Je voudrais citer surtout un élément qu'on n'a pas cité, c'est la création de 6 000 foncières par la Caisse des Dépôts et Consignations, chiffre que je souhaiterais voir porter à 10 000 foncière très rapidement. La Caisse des Dépôts va investir plusieurs milliards d'euros pour racheter les commerces qui ont fermé. Les fusionner, les rénover. Fin de la rénovation d'air thermique et les louer ensuite à des commerçants à un tarif attractif. Je pense que pour revitaliser le commerce de centre-ville, ce sera absolument capital. Enfin, Sébastien JUMEL. Sur l'agriculture, nous mettons 1,6 milliard d'euros au total. Et s'agissant des précaires, des invisibles, je vous ai répondu. Je pense que toutes les mesures de soutien à l'emploi, de chômage partiel sont absolument vitales pour eux, que la conditionnalité liée à intéressement participation peut être très intéressante pour ces personnes-là et qu'enfin, je le rappelle, nous avons augmenté la prime d'activité pour porter le SMIC, l'augmenter de 100 euros par mois et que cette politique est une politique permanente, qui n'est pas dans le plan de relance. Et qu'une politique permanente coûte 10 milliards d'euros par an.

[Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part](#)